

LABBEVILLE

B.I.M N° 20
Bulletin d'Informations Municipales



2 - Château de Labbeville - Le Sausseron

Le mot du Maire

Histoire de Palmiers...

Chaque année, à la même époque les jardiniers amateurs aménagent pour leur plaisir et celui des passants leurs extérieurs.

C'est sans doute pour cette raison que deux des palmiers offerts par un Labbevillois ont disparu des jardinières de l'aménagement de sécurité ! Même haubanés avec des filins, deux autres ont subi le même sort...

Après discussion avec le donateur qui voulait simplement rendre plus agréable cet endroit, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était préférable de retirer ces palmiers trop tentants.

Nous déplorons vivement ces comportements anti-civiques qui, ajoutés aux dégradations diverses que subissent nos villages, contribuent à ce trop connu climat d'insécurité, aux conséquences regrettables.

Lyne Renard

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 31 mai 2002
Il n'y aura pas de collecte pendant l'été.

Dans son troisième journal d'information, le SMIRTOM DU VEXIN nous remercie tous pour notre mobilisation en ce qui concerne le tri sélectif de nos déchets ménagers.

Ne manquez pas de lire ce journal que vous avez déjà reçu dans vos boîtes à lettres : les jardiniers peuvent y trouver des renseignements sur l'intérêt du compostage, la manière de composter et l'utilisation du compost.

Le SMIRTOM lance une nouvelle opération - le compostage individuel et proposera entre 2002 et 2004, des composteurs individuels à tarif préférentiel.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Deuxième semestre 2001 :

LECLERC Kelly le 30 novembre 2001

- Premier semestre 2002 :

AUDREN Lila le 4 février 2002

COTTIN Ameline le 23 avril 2002

*Tous nos voeux de prospérité aux bébés
et félicitations aux parents.*

RENTREE DE SEPTEMBRE 2002

Inscriptions à l'école maternelle de Labbeville

ENFANTS NES EN 1999

Formalités à accomplir :

1. Se présenter à la mairie du domicile qui délivrera une attestation d'inscription administrative.
2. Aller à l'école maternelle avec les documents suivants :
 - attestation de la Mairie,
 - livret de famille,
 - carnet de santé de l'enfant,
 - certificat du médecin attestant que l'enfant est apte à la vie collective.

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2001

		PREVU	REALISE
SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses	534.891,92 E	293.662,80 E
	Recettes	303.339,85 E	298.580,81 E
	Excédent		4.918,01 E
	Excédent reporté 2000		231.552,20 E
	EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2001		236.470,21 E
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	301.556,81 E	128.729,26 E
	Recettes	316.639,35 E	42.264,51 E
	Déficit		86.464,75 E
	Déficit reporté 2000		15.082,54 E
	DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE 2001		101.547,29 E

BUDGET PREVISIONNEL 2002

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2001	Réalisé	Budget 2002
--	-------------	---------	-------------

DEPENSES

011	Charges à caractère général	114.587,56 E	81.996,27 E	72.842,00 E
012	Charges de personnel	97.384,42 E	91.068,99 E	102.376,00 E
65	Autres charges de gestion courante	116.067,81 E	107.576,71 E	101.785,00 E
66	Charges financières	13.020,98 E	13.020,83 E	11.064,00 E
67	Charges exceptionnelles	8.532,88 E	0,00 E	16.750,00 E
023	Virement à la section d'investissement	185.298,28 E	0,00 E	236.088,00 E

TOTAL OPERATIONS REELLES

534.891,93 E 293.662,80 E 540.845,00 E

RECETTES

002	Excédent de fonctionnement reporté	231.552,09 E	0,00 E	236.470,00 E
70	Produits des services	23.653,22 E	16.311,66 E	31.696,00 E
73	Impôts et taxes	184.430,38 E	186.139,24 E	177.628,00 E
74	Dotations et participations	79.477,77 E	80.839,46 E	78.879,00 E
75	Autres produits de gestion courante	15.244,90 E	15.138,00 E	16.020,00 E
77	Produits exceptionnels	533,57 E	152,45 E	152,00 E

TOTAL OPERATIONS REELLES

534.891,93 E 298.580,81 E 540.845,00 E

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Budget 2001	Réalisé	Budget 2002
--	-------------	---------	-------------

DEPENSES

001	Déficit d'investissement reporté	15.082,54 E	0,00 E	101.548,00 E
010	Reversement et reprises de dotations	871,86 E	871,86 E	0,00 E
16	Remboursement d'emprunts	28.235,54 E	28.235,47 E	30.188,00 E
18	Affectations (budgets annexes et régies)	28.371,98 E	28.371,92 E	0,00 E
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00 E	0,00 E	44.252,00 E
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00 E	2.373,54 E	53.643,00 E
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00 E	0,00 E	0,00 E
	Opérations d'équipement (total)	230.068,59 E	64.161,53 E	102.859,00 E
26	Acquisition de participations	4.692,69 E	4.692,55 E	5.101,00 E
27	Autres immobilisations financières	22,41 E	22,41 E	0,00 E
45	Opération pour compte de tiers	9.293,74 E	0,00 E	6.036,00 E

TOTAL OPERATIONS REELLES

316.639,35 E 128.729,26 E 343.627,00 E

RECETTES

10	Dotation fonds divers et réserves sauf 1068	6.962,50 E	7.277,68 E	9.918,00 E
13	Subventions d'investissement	88.235,97 E	6.614,92 E	81.621,00 E
21	Cession d'immobilisations corporelles	28.371,98 E	28.371,92 E	0,00 E
021	Virement de la section de fonctionnement	185.298,27 E	0,00 E	236.088,00 E
45	Opérations pour compte de tiers	7.770,63 E	0,00 E	16.000,00 E

TOTAL OPERATIONS REELLES

316.639,35 E 42.264,51 E 343.627,00 E

VOTE DES QUATRE TAXES

	2001	2002
Taxe d'habitation	11,09 %	11,09 %
Taxe foncière bâti	10,11 %	10,11 %
Taxe foncière non bâti	48,73 %	48,73 %
Taxe professionnelle	4,54 %	4,54 %



25 GRANDE RUE : **CREATION DE LOGEMENTS LOCATIFS**

Depuis plusieurs mois maintenant, chacun d'entre nous a pu remarquer l'immeuble situé au 25 de la Grande Rue avec son toit couvert d'une bâche.

Actuellement, cet immeuble appartient au Ministère de la Justice.

Soucieuse de développer sa politique de préservation et de mise en valeur de son patrimoine, la commune envisage de l'acquérir et de le réhabiliter afin de répondre aux demandes de logements locatifs de ses administrés.

Dans ce but, le **Pact Arim du Val d'Oise** a été contacté pour réaliser une étude sur la base d'une redistribution du bâtiment en logements locatifs. Le Pact Arim est une association créée en 1981 agissant sur l'ensemble du département pour améliorer les conditions d'habitat des familles, répondre aux besoins et demandes locales en matière d'habitat et d'aménagement et accompagner les actions des institutions intervenant dans ce sens. A ce jour, l'association est déjà intervenue sur 93 communes du Val d'Oise.

Son étude préalable en date de février 2002 prévoit la possibilité de créer dans cet immeuble 6 appartements, dont deux T2 et quatre studios pour une surface habitable totale de 205 m².

FINANCEMENT :

L'opération serait financée dans le cadre du **Prêt Locatif Aidé d'Intégration** ce qui permet d'obtenir des subventions majorées de l'Etat et de la Région ; un prêt sur 32 ans au taux de 3,70 % de la Caisse des Dépôts et Consignations assurerait le complément de financement.

ETAT	30 %	
REGION	30 %	
COMMUNE	40 %	(Prêt auprès de la C.D.C)

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Section de Nesles la Vallée et environs

Notre section a assuré, comme à l'accoutumée, la commémoration du "jour V" 8 mai 1945, dans les sept communes de notre secteur, dont Labbeville.
A Nesles, des remises de décoration ont été effectuées :

Monsieur Claude PATTE a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau ; il a en effet exercé cette fonction depuis 1977.

Monsieur Raymond ROUSSE (de Nesles la Vallée) a reçu la médaille commémorative des opérations en Algérie.

La prochaine manifestation sera la commémoration des combats de RONQUEROLLES, le **DIMANCHE 23 JUIN à 10 h 30**, au monument situé dans les bois du MENILLET.

Par ailleurs, notre section étant impliquée cette année dans l'organisation de ces manifestations du souvenir, nous avons prévu de rendre les honneurs aux hommes qui sont tombés à l'endroit même où ils ont été fusillés, c'est-à-dire à la carrière située au "Carrefour des Héros de la Résistance" à L'ISLE ADAM.

Cette cérémonie aura lieu le **MERCREDI 19 JUIN à 18 h**, jour anniversaire du combat et de leur exécution.

Le secrétaire général de la section,
Armel MONOD

LETTRE AUX HABITANTS DE LABBEVILLE

Madame Véronique MEIGNANT, receveuse du Bureau de Poste de Nesles nous a demandé de bien vouloir insérer dans notre bulletin d'informations cette lettre très cordiale :

"J'ai quitté le Bureau de Poste de Nesles le 15 janvier dernier après avoir passé quatre années auprès de vous. Je tiens à vous remercier pour votre gentillesse et votre confiance, ces années étant sans aucun doute celles qui me laisseront le meilleur souvenir de ma carrière professionnelle.

Je suis partie suite à la réussite à un concours ; cette promotion un peu précipitée et un début d'année difficile avec le changement de monnaie ne m'ont pas permis de vous informer de mon départ comme je l'aurais souhaité.

Je pars en étant très fière d'avoir obtenu la rénovation du Bureau et l'installation du distributeur de billets. Ces travaux n'auraient jamais pu être réalisés sans les multiples interventions de Monsieur Guérout que je remercie tout particulièrement.

Je continuerai à fréquenter Nesles dans le cadre des associations et des commerces.

Je tiens à souhaiter bonne chance à Annie FORIE qui me remplace en espérant qu'elle connaîtra le même bonheur que moi à travailler à la Poste de Nesles.

A bientôt,
Véronique MEIGNANT

PREPAREZ VOTRE RETRAITE AVEC L'AIDE DE L'AGENCE VEXIN DE LA CNAV

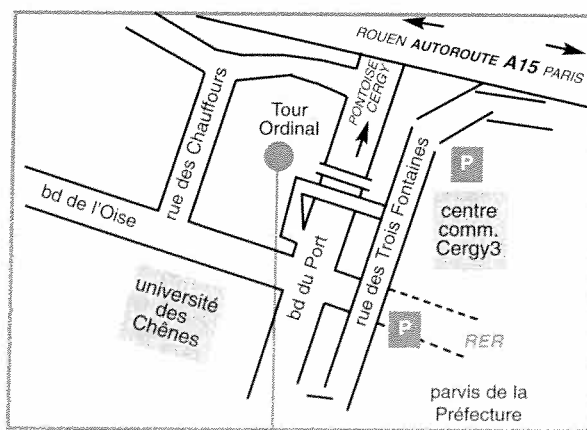


La CNAV vous propose un service personnalisé :

- * un accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h 30,
- * la régularisation complète de votre carrière dès 58 ans,
- * l'évaluation de votre future retraite de la Sécurité sociale,
- * un interlocuteur unique pour vous accueillir, suivre votre dossier et vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 01 55 45 83 00 - Fax 01 55 45 83 10.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse met à votre disposition une équipe de techniciens conseil pour préparer avec vous votre retraite et constituer votre dossier.



CNAV - Agence Vexin
Immeuble Ordinal
Rue des Chauffours
95002 CERGY CEDEX

Moyens d'accès :

RER A
Direction Cergy
Station : Cergy-Préfecture

AUTOROUTE A15
Sortie n°9
Direction Cergy-Préfecture,
nuis les Chauffours-Cerav-St Christophe

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CARRIERE

Au printemps dernier, la Société Carrières CHOUVET a contacté la municipalité pour présenter son projet de carrière situé sur le territoire de notre commune à proximité du hameau de La Chapelle. Ce projet est prévu pour une durée de 15 ans.

Réglementation :

L'ouverture de carrières est soumise à une réglementation sévère étant donné que les carrières sont des installations classées et donc soumises à autorisation donnée par le Préfet. Pour cela, le demandeur doit déposer un dossier auprès de la Préfecture qui consulte ses différents services avant de prendre sa décision d'autoriser la carrière.

Avancement du dossier :

L'étude réglementaire réalisée par un bureau d'études fin 2001 a révélé qu'il n'y avait pas d'opposition de principe à la réalisation d'une exploitation de carrière sur le site choisi.

En effet, l'étude Faune-Flore a conclu qu'aucune espèce faune ou flore recensée sur le secteur n'est protégée et que l'aménagement d'une carrière est même susceptible de créer un biotope favorable au développement de certaines espèces.

D'autre part, le PNR ne s'oppose pas à la réalisation du projet compte tenu du lieu d'implantation de la carrière, de sa modestie et de son côté utile à la rénovation du patrimoine architectural local.

En effet, le tonnage de granulats utilisé par le Val d'Oise pour la construction ou la rénovation du patrimoine tend à augmenter et pour éviter d'arriver à une situation de pénurie, la solution serait d'utiliser des matériaux locaux de substitution. Or les matériaux calcaires existant sur notre commune présentent toutes les caractéristiques d'un matériau local de substitution.

Points en faveur du dossier :

- Le site choisi n'est pas visible des habitations situées au minimum à 200 mètres côté Vallangoujard et à plus d'un kilomètre des autres villages. En outre, la proximité du site est boisée ce qui permet de limiter au maximum les impacts visuels.
- L'activité aura lieu les jours ouvrables de 7 h 30 à 17 h ; aucun explosif ne sera utilisé. La Société CHOUVET garantit que l'effet sonore de l'exploitation de carrière sera nul compte tenu de l'éloignement des habitations et du mode d'exploitation en « butte ».
- La Société a pour obligation de remettre en état le site qui doit retrouver sa topographie initiale à la fin de l'exploitation.

Nous tenions à vous informer de ce projet pour lequel aucune autorisation n'a été donnée à ce jour. A la demande du PNR, la Société CHOUVET a présenté un dossier qui a été déposé en Préfecture.

Bien évidemment, pour que le dossier puisse être recevable, il faut que le Conseil municipal émette un avis favorable à l'implantation de la carrière. Nous vous tiendrons informés de l'issue de ce projet.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉDIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DU VAL D'OISE

MAIRIE DE LABBEVILLE

HOTEL DE VILLE

95690 LABBEVILLE

Service santé-environnement

Affaire suivie par : F. GOCZKOWSKI

Tél : 01 34 25 28 69

Code destinataire : 00088

SYNDICAT DE L' EPINE DU BUC

Type	Code	Nom
Prélèvement	00024903	
Unité de gestion	0062	SYNDICAT DE L' EPINE DU BUC
Installation	TTP 000573	CHLORATION FORAGE LABBEVILLE 2
Point de surveillance	P 0000001347	CHLORATION FORAGE LABBEVILLE 2
Localisation exacte	REFOULEMENT EAU TRAITEE	
Commune	LABBEVILLE	
Type d'eau	T	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

prélevé le : jeudi 25 avril 2002 à 11h40

par : BRUNO NEELS

Type de visite : P1

Motif : CS

résultats des mesures de terrain

- Chlore libre

0,10

mg/Cl₂

limites de qualité

résultats

inf.

sup.

Analyse effectuée par :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU VAL D'OISE, CERGY

(9501)

Type de l'analyse :

PITS

Code SISE-Eaux de l'analyse : 00026540

Code laboratoire de l'analyse :

2002.1472

références et résultats de l'analyse laboratoire

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

- Turbidité néphélométrique

0,45

NTU

2

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

- pH à 20°C

7,3

unité pH

6,5

9

- Titre hydrotimétrique

38

°F

MINERALISATION

- Conductivité à 20°C

668

µS/cm

- Sulfates

45

mg/l

250

PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES

- Ammonium (en NH₄)

<0,05

mg/l

0,5

- Nitrates (en NO₃)

26

mg/l

50

- Nitrites (en NO₂)

<0,02

mg/l

0,1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

- Bact. aér. revivifiables à 22°-72h

0

n/ml

- Bact. aér. revivifiables à 37°-24h

0

n/ml

- Coliformes thermotolérants/100ml-MS

0

n/100ml

0

- Coliformes totaux /100ml-MS

0

n/100ml

0

- Spores bact. anaér. sulfito-réd./20ml

0

n/20ml

1

- Streptocoques fécaux /100ml-MS

0

n/100ml

0

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux normes
en vigueur pour l'ensemble des paramètres
mesurésPour le Directeur,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire

Corinne FELIERS

Prélèvement 00024902
 Unité de gestion 0062 SYNDICAT DE L'EPINE DU BUC
 Intallation CAP 000058 FORAGE DE LABBEVILLE 1
 Point de surveillance P 0000000058 FORAGE DE LABBEVILLE 1
 Localisation exacte Labbevill-Forage Labbeville 1 Eau b
 Commune LABBEVILLE
 Type d'eau B EAU BRUTE SOUTERRAINE

prélevé le : jeudi 25 avril 2002 à 11h30
 par : BRUNO NEELS
 Type de visite : P1
 Motif : CS

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU VAL D'OISE, CERGY (9501)
 Type de l'analyse : PITS Code SISE-Eaux de l'analyse : 00026538 Code laboratoire de l'analyse : 2002.1471

références et résultats de l'analyse laboratoire

	résultats	unités	limites de qualité	
			inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
- Turbidité néphélométrique	1	NTU		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
- pH à 20°C	7,3	unitépH		
- Titre hydrotimétrique	36	°F		
MINERALISATION				
- Conductivité à 20°C	634	µS/cm		
- Sulfates	36	mg/l		250
PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES				
- Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/l		4
- Nitrates (en NO3)	24	mg/l		100
- Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/l		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
- Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	0	n/ml		
- Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	0	n/ml		
- Coliformes thermotolérants/100ml-MS	0	n/100ml		20000
- Coliformes totaux /100ml-MS	0	n/100ml		
- Spores bact. anaér. sulfito-réd./20ml	0	n/20ml		
- Streptocoques fécaux /100ml-MS	0	n/100ml		10000

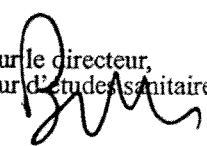
Analyse effectuée par : CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE PARIS (7501)
 Type de l'analyse : TRIAZ Code SISE-Eaux de l'analyse : 00026539 Code laboratoire de l'analyse : B02F377301

références et résultats de l'analyse laboratoire

	résultats	unités	limites de qualité	
			inf.	sup.
METABOLITES DES TRIAZINES				
- Atrazine déséthyl	0,03	µg/l		
PESTICIDES TRIAZINES				
- Atrazine	<0,02	µg/l		
- Cyanazine	<0,02	µg/l		
- Prométhrine	<0,02	µg/l		
- Propazine	<0,02	µg/l		
- Simazine	<0,02	µg/l		
- Terbutylazin	<0,02	µg/l		

conclusion sanitaire

Eau brute utilisée pour la production d'eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

Pour le directeur,
 L'ingénieur d'études sanitaires

 Benoît VAN GASTEL

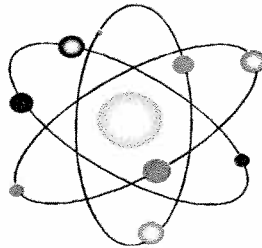
AGENDA DES FESTIVITES A VENIR

SAMEDI 15 JUIN :

KERMESSE DES ECOLES DU R.P.I.

La Kermesse des écoles de Labbeville-Frouville-Hédouville se déroulera comme l'année dernière à l'école maternelle de Labbeville.

EXPOSITION AU FOYER RURAL "La Terre dans l'espace"



Les élèves du R.P.I. exposeront leurs travaux sur le thème de "la Terre dans l'espace" dans la salle du foyer rural de Labbeville.

Qui n'a jamais ressenti d'émerveillement devant les splendeurs de la voûte étoilée ?

La randonnée céleste menée par tous les enfants de 3 à 10 ans a stimulé leur imaginaire et leurs facultés créatrices.

De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

SAMEDI 22 JUIN :

FETE DE LA MUSIQUE



A partir de 21 heures,

ambiance Rock and Roll sur la place du village !

Venez nombreux

FETE CANTONALE

Cette année, la fête cantonale se déroulera le dimanche 15 septembre à NESLES LA VALLEE selon le voeu exprimé par M. GUEROULT, Maire de la commune.

Comme l'année dernière, nous comptons sur les jeunes labbevillois - et moins jeunes - pour représenter notre commune dans le cadre des jeux intervillages.

JEUX :

Le matin :

- Roller : 9 - 11 ans, 12 - 14 ans, + de 15 ans et plus
- Trotinettes 4/4 : 9 - 11 ans
- Cross : plusieurs catégories

L'après-midi :

- Pompe à bras : 17 ans et plus
- Ballon de Rugby : 9 - 10 ans
- Ballons et planches à roulettes : 12 - 14 ans
- Jeu d'échasses : 15 ans et plus

Tout au long de la journée, vous pourrez vous divertir auprès des différents stands tenus par les communes participantes : sarbacane, pétanque, chevalier, tir à la carabine ; le jeu des maires clôturera l'après-midi.

Si vous désirez participer et représenter Labbeville, vous pouvez dès à présent contacter la Mairie ou Madame Annie LE BLEVEC au 01.34.70.67.74

REMERCIEMENTS AUX ADMINISTRES

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement deux villageois :

- Monsieur JOYEAU pour ses plantations de palmiers et de rosiers dans les jardinières de la Grande Rue.
- Monsieur MARTIN pour le démontage de la cabane du jeu de boules qui risquait de s'effondrer et pour le nettoyage de cet emplacement.

INFORMATIONS DIVERSES



*KATHERINA, GERARDO
ET SALLY...*

*Recherchent une famille
d'accueil*

Le Centre d'Echanges Internationaux - Club des 4 Vents recherche des familles intéressées par l'accueil d'un jeune étranger qui arrivera en France prochainement et suivra une scolarité au lycée ou au collège.

L'association CEI-Club des 4 Vents organise depuis sa création en 1947 l'accueil en France de jeunes étrangers. Il s'agit pour ces jeunes de vivre au sein d'une famille d'accueil bénévole française ; **les frais de scolarité sont intégralement pris en charge par le CEI.** Les séjours s'échelonnent de 2 à 10 mois.

Katherina, Gerardo et Sally sont originaires d'Allemagne, du Mexique et d'Australie et sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils arriveront en France très prochainement pour la rentrée scolaire.

Les familles intéressées par l'accueil d'un jeune étranger peuvent

prendre contact avec la représentante locale de l'association au **01.39.71.79.68** ou avec le bureau coordinateur au **02.99.16.83.48** qui transmettra.

LYCEENS ET APPRENTIS D'ILE-DE-FRANCE :



Depuis la rentrée scolaire 2001, le Conseil régional a mis en place le "**Chèque-Culture**" qui s'adresse aux 530 000 lycéens et apprentis d'Ile-de-France.

Le but est de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture en rendant financièrement accessible un grand nombre de spectacles aux jeunes mais également de les informer de l'ensemble de l'offre culturelle en Ile-de-France.

Comment y accéder ?

Les responsables des lycées et CFA reçoivent le matériel d'information qu'ils mettent à la disposition des

lycées et apprentis ; les jeunes n'ont qu'à renvoyer un document pour recevoir le guide des spectacles. (cf le document colonne suivante).

Ensuite, ils peuvent commander leur chéquier contenant 3 chèques pour le prix de **15 Euros** ; ils peuvent alors choisir le spectacle, la place leur revenant au prix de 5 Euros, la Région finançant la différence.

200 salles, plus de 900 spectacles (danse, cirque, concerts, théâtre...) sont déjà accessibles pour 5 Euros.



Jobs d'Eté

Le Conseil général du Val d'Oise, en partenariat avec l'ANPE propose des jobs d'été aux jeunes valdoisiens âgés de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi pour la période estivale.

Les offres d'emploi sont consultables sur le site internet www.valdoise.fr, sur le minitel **3615 code Val d'Oise** ainsi que sur minitel vert au **08.36.05.05.95**

Abords de propriétés...

En ce printemps, quelle désolation en traversant notre village aux trottoirs envahis par les herbes folles ! Si vous n'avez pas le courage, ou tout simplement pas le temps de désherber devant votre propriété,

sachez que la saison est favorable au traitement par les désherbants. Et pensez dès cet automne à envisager l'élagage que vous repoussez depuis si longtemps.

LA CULTURE VOUS PASSIONNE ?

Vous aimez le reggae de K2R Riddim, Molière, DeeDee Bridgwater, le son latino, le cirque d'aujourd'hui, Souad Massi, Alain Souchon, Brigitte Fontaine, la musique classique, sans oublier le hip-hop, l'électro, le raï, le zouk ?

Vous hésitez à cause du prix des places ?

Vous êtes élève dans un lycée d'enseignement général, professionnel, technologique ou agricole, dans un centre de formation pour apprentis, ou dans un établissement régional d'enseignement adapté d'Ile-de-France ?

Vous allez enfin pouvoir aller au spectacle à prix doux grâce au chèque culture Région Ile-de-France.

Avec le chèque culture Région Ile-de-France, un spectacle ne vous coûte que 5 € ! 5 €, c'est le sésame pour plus de 900 spectacles.

LE CHÈQUE CULTURE RÉGION ILE-DE-FRANCE

MODE D'EMPLOI

> RECEVEZ D'ABORD LE GUIDE CHÈQUE CULTURE RÉGION ILE-DE-FRANCE 2001-2002

Pour l'obtenir gratuitement, remplissez le coupon pré-affranchi et postez-le sans mettre de timbre. Vous recevez le guide chèque culture Région Ile-de-France chez vous quelques jours plus tard.

> COMMANDEZ VOTRE CHÉQUIER CULTURE RÉGION ILE-DE-FRANCE

> dans le guide chèque culture Région Ile-de-France, vous trouverez un bon de commande pour acheter votre chéquier culture. Remplissez-le. Joignez votre règlement de 15 € par chèque postal ou bancaire. Adressez le tout sous enveloppe à l'adresse indiquée sur le bon de commande en affranchissant au tarif lettre. Quelques jours plus tard, vous recevrez chez vous votre chéquier culture Région Ile-de-France.

> sur le site Internet du Conseil régional d'Ile-de-France: www.iledefrance.fr. Sur la page d'accueil, cliquez sur chèque culture Région Ile-de-France et suivez les instructions.

Le chéquier culture contient trois chèques de 5 € chacun. Il vous permet d'aller au spectacle de votre choix trois fois dans l'année scolaire, même si la place est à 8, 10 ou 15 €. Remettez votre chèque culture à la caisse des théâtres et des salles de spectacle partenaires. Cela ne vous coûte que 5 €. Le Conseil régional paie la différence.

INFORMATIONS

Tel. : 01 41 85 08 90

www.iledefrance.fr

EN 5€
CHÈQUE CULTURE

LYCÉES / CFA

Région Ile-de-France



CE QU'IL FAUT SAVOIR...

PAR LES NOTAIRES DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

SUCCESSION : LES NOUVEAUX DROITS DU CONJOINT SURVIVANT

Une nouvelle loi (dont la plus grande partie du dispositif sera applicable le 1^{er} Juillet 2002) vient de modifier profondément les droits du conjoint survivant.

Celui-ci est désormais traité comme un véritable héritier.

Mais être héritier ne veut pas dire que le conjoint survivant héritera de tout.

En présence d'enfants nés du mariage, il recueille, à son choix, soit l'usufruit de la totalité des biens du défunt, soit la propriété du quart de ces biens.

En outre, le conjoint survivant a droit à la jouissance gratuite du logement occupé à titre de résidence principale et du mobilier le garnissant pendant un an à compter du décès.

Sauf volonté contraire du défunt exprimée dans un **testament NOTARIÉ**, le conjoint survivant a jusqu'à son décès, un droit d'habitation et un droit d'usage sur le logement et le mobilier le garnissant. Si ce logement n'est plus adapté à ses besoins, le conjoint peut le louer, afin de dégager les ressources nécessaires à de nouvelles conditions d'hébergement.

Cette loi ne modifie que le minimum légal des droits du conjoint survivant.

La donation entre époux reste toujours d'actualité parce qu'elle procure une meilleure sécurité en donnant au conjoint le maximum légal et d'autres avantages.

Renseignez-vous auprès de votre notaire.

Décembre 2001

PHOTOS DE LA JOURNEE AU PAYS DU CHAMPAGNE



Editorial du F.R.A.L. : excursion au pays du Champagne ...

Cette année le F.R.A.L. a organisé sa sortie au cœur de la Champagne et c'est ainsi que le samedi 27 avril dernier à 8 heures, quarante trois passagers (dont vingt-trois « anciens » de Labbeville, à qui la municipalité offrait le voyage) embarquaient dans le car, à destination de la première étape, Reims. Chacun a pu librement admirer la beauté intérieure et extérieure de la cathédrale. En passant par Epernay, à 12 h45, c'est l'arrivée à destination, Oget, au domaine des Champagnes « Henri de Vaugency, où la propriétaire réserve un accueil chaleureux.

Les kilomètres, même en car, donnent faim et tout le monde passe joyeusement à table pour un repas dont le menu est très apprécié

Apéritif : Champagne à la Ronsard

Entrée : salade marayem (asperges, saumon fumé)

Sorbet : violette impériale

Plat garni : jambon braisé , sauce Champagne, tomates et endives.

Fromage

Dessert : bouchon glacé (glace aux raisins et marc de Champagne)

L'après-midi est consacré aux visites sur site (d'abord le musée de l'amour et de la tradition au XIX^e siècle (ensuite, le musée du Champagne (collections de vieilles étiquettes, bouteilles et outils de vigneron) et le point final, est la dégustation (Champagne et ratafia) dans les caves datant du XVIII^e siècle.

Au nom de l'équipe du F.R.A.L. , je remercie tous les participants à ce voyage pour leurs encouragements, et tous ceux qui ont prêté leur concours à la réalisation de cette sortie (notamment pour le transport, Monsieur Lazaroff, Directeur du syndicat, Monsieur Gizard, pour sa tenue de route impeccable.)

Je me fais également le porte-parole des « anciens » pour remercier le conseil municipal. A l'année prochaine

JE.FOUCART

Président du F.R.A.L.

PS. Cette année le foyer fêtera ses vingt-cinq ans ! Vous serez informés dans un prochain bulletin du F.R.A.L.

3^{ème} Fête du Parc



Jouez *Grandeur Nature!*
Dimanche 2 juin 2002
de 11h à 19h

Devenez acteur
d'une Fête féérique
au sein d'un Domaine
extraordinaire
parmi une centaine
d'artistes et d'animations

Parc naturel régional
du Vexin français



Renseignements pratiques - Tel : 01 34 86 45 10

Domaine de Villarceaux - Chailly (95)